1790

a peu-près.

R.c

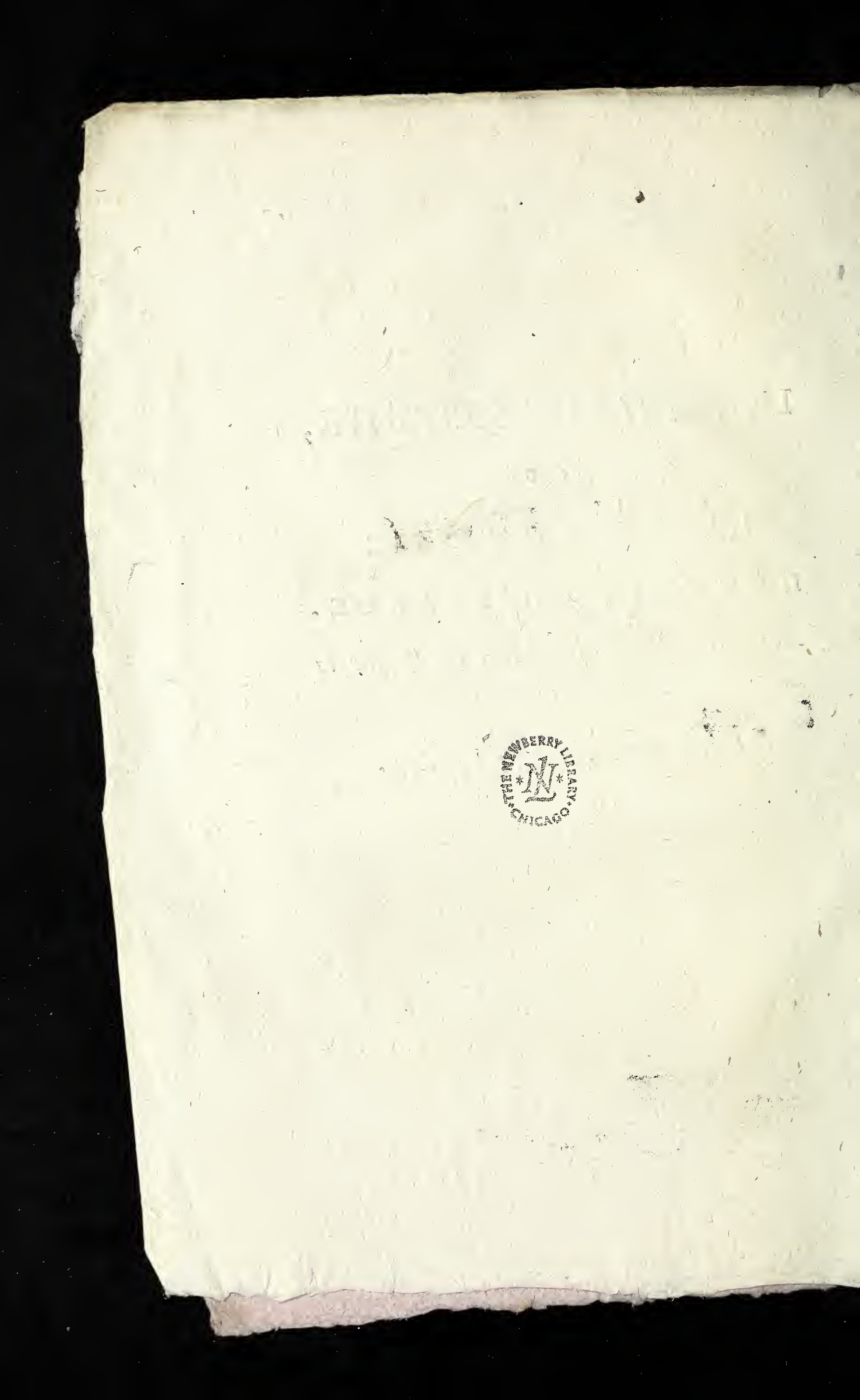
LE GRENADIER PATRIOTE,

OU

LE DESPOTISME DÉTRUIT EN FRANCE,

Avec les détails les plus exacts sur la Révolution présente;

Suivi d'une remarque historique.






LE GRENADIER PATRIOTE,

OU

LE DESPOTISME DÉTRUIT EN FRANCE,

Avec les détails les plus exacts sur la Révolution présente.

Suivi d'une remarque historique.

J'ai vu l'impie adoré sur la terre,
Pareil au cedre, il portoit dans les Cieux
Son front audacieux :
Il sembloit à son gré gouverner le tonnerre,
Fouler aux pieds ses ennemis vaincus.....
Je n'ai fait que passer, il n'étoit déjà plus.

Corneille, trad.

ON conçoit assez que les maux dont nous avons été si long temps accablés, ne sont parvenus au dernier période que par un enchaînement de circonstances, dont les nuances qui les caractérisoient, n'ont pas toutes été sensibles. La France, plongée dans l'esclavage, gémissoit autrefois sous la tyrannie des Seigneurs qui se

la partageoient. Sans cesse en guerre les uns contre les autres, c'étoit avec le sang du Peuple qu'ils cimentoient leur puissance. Combien de fois, ô Nation généreuse ! n'avez-vous pas été victime des guerres injustes que vos tyrans ont déclarées à leuts Souverains légitimes ? Combien de fois .... Mais tirons le rideau sur les onze premiers siecle de la Monarchie.

En divisant adroitement les intérêts des Seigneurs, la politique de Louis XI accrut l'autorité royale. Ses Successeurs l'augmenterent encore peu-à-peu, jusqu'à Louis XIII. Le Cardinal de Richelieu, pendant son ministere, abattit la puissance féodale. Louvois, sous Louis XIV, attira les Grands à la Cour, les y retint par des emplois, & mit la derniere main au travail commencé par le Prélat. Depuis ce temps, il est vrai, les Seigneurs n'obligent plus les François de s'entr'égorger pour coopérer à leur agrandissement; mais ils conservent leur caractere, leur ambition & leur orgueil.

A l'égard du Clergé, en général, il ne cede en rien aux Nobles. Il semble dès son origine avoir formé avec eux le pacte de s'approprier.... jusqu'à la substance du Peuple.

En effet, depuis Constantin jusqu'à nous, la force, la ruse, la superstition ne sont-elles pas les armes avec lesquelles il a envahi la meilleure partie de nos propriétés ? Ne l'a-t-on pas

vu, non content de fomenter dans tous les Etats la discorde & le fanatisme, imprimer la terreur sur le front des Rois, & les faire descendre du Trône ?

O Prêtres ! cessez vos prétentions ambitieuses, cessez de vouloir nous opprimer. Les temps où le sort des Rois & des Peuples étoient entre vos mains, ne sont plus ; votre grandeur n'a pour base que votre hypocrysie & l'ignorance de nos peres, puisque nous sommes éclairés, l'édifice de votre empire doit s'écrouler. Craignez que nous ne réprimions avec justice votre arrogance & votre ambition ; craignez que bientôt nous ne reprenions nos biens que vous nous avez honteusement usurpés, en nous trompant sous le masque de la dévotion : craignez enfin que nous ne vous apprenions que l'Autel n'est point l'appui du Trône, & qu'un Etat peut devenir florissant, sans le secours de la superstition & celui de la politique ecclésiastique.

Une troisieme puissance s'est élevée en France, depuis cent soixante ans ; ce sont les Parlements. Leur dessein étoit de diminuer l'autorité suprême, de s'ériger en sénat, tel qu'on vit autrefois celui de Rome, ou semblable au Tribunal des Ephores à Lacédémone. Le droit d'entegistrer les impôts qu'ils s'étoient arrogé sous les deux regnes précédents, les rendoit redoutables au Peuple & au Roi. Toutes les fois que la création de quel-

ques nouveaux subsides n'a point regardé les Grands, ils n'ont pas craint de fouler, par leur acquiescement, la classe la plus indigente de l'Etat; mais comme l'imposition territoriale attaquoit leurs propriétés & celles de la Haute-Noblesse, on les a vus s'opposer à la demande du Souverain, & colorer leur refus du beau nom de *Patriotisme*. La Nation n'a pas été long temps dupe de leur résistance; elle s'est bientôt apperçue qu'ils n'agissoient que pour soutenir leurs intérêts & ceux des Grands. Ce ne fut pas ainsi que Sully se comporta vis-à-vis de Henri IV : il lui remit l'argent qui provenoit de la vente de ses bois, pour subvenir aux frais de la guerre. Il faut espérer que les Etats-Généraux, en reprenant toute leur autorité, renfermeront les Parlements dans les bornes qui leur conviennent, &, les rappellant à leur premiere institution, ne leur laisseront désormais que le soin d'administrer la Justice.

Montés sur les marches du Trône, les Ministres cherchoient à l'ébranler; les lettres de cachet en main, ils forçoient la Nation au silence. O d'Amboise! ô Colbert! ô Sully! idoles des François, vous qui n'eûtes jamais en vue que la gloire & le bonheur de vos Souverains, vos mânes se soulevoient en voyant Louis XVI, trompé par ces nouveaux Maires du Palais, & le Peuple gémissant sous leur sceptre de fer.

Qui sçait si dans la suite ils ne se seroient pas partagé nos Provinces, si l'un d'eux, nouveau Pépin, n'auroit pas détrôné son Roi, après l'avoir fait raser & renfermer dans un cloître?

Ces quatre partis soutenus par les gens intéressés à la conservation des abus, formoient la plus puissante cabale. Le Peuple qui devoit en être la victime, n'avoit à lui opposer que la Chambre Nationale, dont on gênoit continuellement les opérations. La R.... le Cte. d'A.... dont le Peuple pleure encore les plaisirs; les C.... les B.... les Cont.... les corrupteurs Pol.... le fanatique de J.... les Foulon, les Berthier, qui ont bu notre sang dans des coupes d'or, les d'Aut.... les Bez.... les Bro.... les Desp.... les Bar.... les Brét.... à jamais l'horreur de la Nation Françoise, étoient l'ame de la funeste conspiration qu'on tramoit contre nous. Que n'ont-ils pas fait pour surprendre la religion du meilleur des Rois? Ils ont mis tout en usage. Ce sont eux qui ont semé la division dans les trois Ordres; ce sont eux qui ont engagé le Roi à tenir le 23 de Juin, ce lit de justice qui a plongé la France dans la plus profonde consternation. Le soulevement général qui en a été la suite, mettoit en défaut la politique des conjurés. Les Nobles & les Prêtres ont feint de se réunir au Tiers; mais personne n'en a été dupe: ce n'étoit que pour donner le temps aux Mi-

niſtres d'environner de Troupes Verſailles & la Capitale, pour aſſervir la Chambre Nationale, & forcer par la crainte les Pariſiens au ſilence.

Tel étoit l'état des choſes, quand le Comte de Mirabeau, après une motion, a ſupplié le Roi de faire retirer ſes Troupes. Les Miniſtres ont fait rejeter cette ſage propoſition.

Dimanche 12 Juillet.

Le Dimanche après midi, la nouvelle ſe répand au Palais-Royal, que MM. de Montmorin, de la Luzerne & M. Necker ſont diſgraciés; que ce dernier exilé hors du Royaume, eſt parti de Saint-Ouen avec ſon épouſe, à trois heures du matin. Auſſi-tôt, tous les cœurs ſont ſaiſis d'effroi; on ſe regarde en ſilence, chacun dans M. Necker regrette ſon pere. Tout-à-coup la triſteſſe fait place à la fureur; les plus affectés montent ſur des *tables*, ſur des *chaiſes*, haranguent, dénoncent les Auteurs des malheurs publics, dépeignent pathétiquement ce que l'on doit craindre des effets du deſpotiſme. Ces diſcours enflamment tous les cœurs; *aux armes! à la liberté!* Voilà le cri général. Les uns courent fermer les Spectacles, les autres volent chez Curtius, y prennent la figure de M. Necker & celle de M. le Duc d'Orléans (1). Ils poſent

(1) On croyoit alors que ce Prince étoit exilé, que

une couronne de fleurs fur la derniere, & les couvrent toutes deux d'un crêpe, en figne de leur affliction. Sur les fept heures du foir, ils les amenent au Palais-Royal, efcortées par une efcouade du Guet à pied, qu'ils avoient forcée de les accompagner depuis la porte Saint-Martin (1). Ce fpectacle contribue à rendre l'effervefcence générale. Chacun attache à fon chapeau une Cocarde verte, comme une marque de l'efpérance qu'on a de fecouer le joug de la tyrannie.

On apprend, fur les huit heures, que les Huffards, les Dragons & les Soldats du Régiment

---

le Comte de Mirabeau avoit été enlevé pendant la nuit avec plufieurs autres Députés ; on difoit même que M. Necker avoit été affaffiné à deux poftes de Saint-Ouen : tous ces bruits ne fervoient qu'à irriter davantage les efprits.

(1) Le Peuple avoit amené ces figures par le Boulevard du Temple, par les rues Saint-Martin, Grenetat, Saint-Denis, la Ferronnerie, jufqu'au Palais-Royal. En fortant de là, il a continué la rue Saint-Honoré; arrivé fur la place Vendôme, il a été rencontré par quelques Dragons, & par un détachement de Royal-Almand. On en eft venu aux mains; les Soldats ont brifé la figure de M. Necker; celle de M. le Duc d'Orléans a été vivement pourfuivie à coups de fabre par un Dragon, mais il n'a pu l'atteindre. Un Soldat aux Gardes a perdu la vie dans cette action, & plufieurs Particuliers ont été dangereufement bleffés.

Royal-Allemand sont aux Champs-Elysées. Dans la crainte qu'ils n'entrent dans la Ville, qu'ils ne pillent, qu'ils n'assassinent les Citoyens, on vole à leur rencontre sur la place Louis XV. Le Prince de Lambesc, Colonel du Régiment Royal-Allemand, occupoit le pont-tournant; il ordonne à ses Soldats de tirer sur le Peuple, menace de faire fusiller, à la tête de son Régiment, le premier qui transgressera ses ordres : un foible vieillard, qui se trouve à ses côtés, lui dit, à mains jointes : « De » grace, Monsieur, épargnez le sang des Ci» toyens! » Tu gênes mon passage, répond ce scélérat, & sur-le-champ, sans respect pour son âge, il lui décharge deux coups de sabre sur la tête, & l'immole à sa fureur. Tel est le signal du massacre. On tire le canon; le Peuple frémit de rage; il manque de fusils, mais il s'arme de cailloux. Hélas! que peuvent ces armes de la Nature contre celles que l'art inventa pour la destruction du genre humain! Les Soldats font une décharge, tuent plusieurs Particuliers; des femmes, des gouvernantes avec les enfants qu'elles conduisent, trouvent la mort dans ces lieux consacrés au plaisir. Une partie de ceux qui sont présents se sauvent, les uns par le Boulevard, les autres par le jardin des Tuileries. Cependant les Hussards, en voulant fondre sur le Peuple, s'embarrassent eux-mêmes dans les pierres de taille, préparées pour la construction du nouveau pont. Cinq d'entr'eux fu-

combent ſous les coups qu'on leur porte; les vainqueurs arrachent leurs dépouilles, ſe parent de leurs armes, montent leurs chevaux, & ſont conduits en triomphe au palais du Prince Citoyen.

Ce premier danger engage à ſe tenir ſur ſes gardes. On diſtribue au Peuple des fuſils cachés dans Paris. On donne un *écu* à ceux qui ſont dans la néceſſité, & qui s'offrent de défendre la Ville; des jeunes gens aiſés arment chacun quatre ou cinq hommes, & les prennent à leur ſolde.

A neuf heures on ſe porte en foule aux Cazernes des Gardes Françoiſes. Ces braves Soldats s'empreſſent, malgré la réſiſtance de leurs Officiers, de ſe réunir aux Citoyens; ils leur donnent des fuſils, de la poudre, du plomb, & font le généreux ſerment de plutôt mourir que d'abandonner les Pariſiens.

La nuit eſt troublée par une décharge continuelle de coups de canons & de fuſils, ce qui répand l'alarme dans tous les eſprits. Mais le jour diſſipe entiérement les craintes; on apprend que les coups ſiniſtres qu'on a entendus ont été tirés par les Gardes-Françoiſes, pour intimider nos ennemis communs.

Lundi 13 Juillet.

Il eſt des gens qui s'accommodent de toutes les circonſtances. Tandis que les vrais Citoyens s'armoient pour la défenſe de leur liberté; d'autres

s'armoient pour voler dans les maisons. On a vu le lundi une foule de brigands qui vouloient se mettre en devoir de forcer les prisons, afin d'en faire sortir les malheureux qu'elles renferment.

La maison des Peres de Saint-Lazare est pillée, saccagée ; vingt-cinq voitures de bled qu'ils gardoient pour leur provisions sont conduites à la Halle, & l'on contraint vingt-cinq d'entr'eux de monter chacun sur une voiture (1). On boit leur vin, leurs liqueurs, on vole leur argent, on incendie leur Couvent ; (2) le feu a duré jusqu'au

(1) On n'a pas réfléchi que ces Religieux, dont les charités se sont également étendues sur les Habitants de la Capitale & sur ceux de la campagne, donnoient à manger deux ou trois fois la semaine, à tous les indigents qui se présentoient chez eux ; on n'a pas réfléchi que ces Peres n'avoient pas plus de provisions qu'il n'en falloit pour leur consommation. Ils ne possédoient que vingt-cinq voitures de grains, & non pas quarante, ni soixante, comme quelques personnes l'ont avancé, sans doute, pour justifier les incendiaires.

(2) On accuse les Peres de Saint-Lazare d'avoir mis le feu aux granges de leur Couvent, pour en éloigner, dit-on, la populace. Le moyen n'étoit pas raisonné, ce qui prouve qu'ils n'en sont pas venus eux-mêmes à cette extrêmité. Si les Lazaristes étoient coupables, il ne falloit pas pour cela brûler quantité d'effets précieux ; on auroit pu en employer le produit à secourir l'indigence.

lendemain matin. Parmi le nombre prodigieux d'effets qui ont été la proie des flammes, on a compté que, rien qu'en linge, ces Religieux avoient éprouvé une perte de vingt mille livres. Une pauvre femme a eu la tête tranchée par l'un des incendiaires, pour avoir voulu s'approprier & sauver du foyer une chemise d'homme.

Vers les dix heures du matin, les Gardes-Françoises sont allés s'emparer de quatre pieces de canon déposées à leur Hôpital de Santé. Ils étoient suivis de près de six cents personnes; ils les ont laissées sur le bord de la riviere, & sont passés du côté des Invalides. Au même instant, le Duc du Châtelet traversoit le bac. Aussi-tôt le Peuple s'est mis à crier, *qu'on le jette à l'eau! qu'on le jette à l'eau!* Cinq Grenadiers des Gardes ont couru vers lui. La crainte dans l'ame, la pâleur sur le front, *mes enfants*, leur a-t-il dit, *je suis de votre parti, jamais, je vous le proteste, je n'ai cherché à vous nuire; laissez-moi, je vous promets de vous soutenir.* Les Grenadiers, oubliant leur ressentiment, ont eu la générosité de lui répondre: *Mon Colonel, vous n'avez rien à craindre de nous; mais sauvez-vous, vous n'avez pas de temps à perdre.* Le Duc a piqué son cheval, & a évité la mort, au grand regret du Peuple.

Le même jour, les Electeurs, le Procureur du Roi de la Ville & les Echevins se sont rassemblés à l'Hôtel de Ville pour remédier au désordre de

la Capitale, & afin de prendre les meſures les plus ſages pour aſſurer la liberté & la tranquillité des Citoyens; ils ont établi un Comité, & ont élu pour leur Préſident M. de Fleſſelles, Prévôt des Marchands.

La premiere Ordonnance du Comite eſt de former ſoixante Diſtricts dans Paris, & de les établir dans les différentes Egliſes. Les Pariſiens ſe rendent au ſon du tocſin, chacun dans ſon Diſtrict reſpectif; on y forme une Garde Bourgeoiſe de ſix cents hommes, en ſorte que dès le premier jour il y avoit quarante-huit mille hommes ſur pied, ſans compter un nombre, pour ainſi dire égal, qui ſervoit volontairement pour la défenſe de la Patrie (1). Dès le même ſoir, les patrouilles commencent à entrer en exercice, elles arrêtent beaucoup de voleurs & les renferment dans les priſons.

On s'empare, au Port Saint-Nicolas, d'un bateau chargé de poudre à canon; ce convoi étoit deſtiné pour les Troupes.

---

(1) L'exemple de patriotiſme qu'a donné le Curé de Saint-Etienne-du-Mont, ancien Dragon, eſt digne des plus grands éloges. Il marchoit à la tête des patrouilles de ſon Diſtrict, encourageoit ſes Paroiſſiens, & ne ceſſoit de leur inſpirer l'amour de la liberté. Puiſſent tous les Prêtres, abjurant l'égoïſme & l'ambition, prendre ce digne Curé pour modèle, ſoulager, comme il le fait, l'humanité; ils deviendroient alors reſpectables.

Sur le soir, on conduit à la Ville plusieurs voitures de bled qui étoient attendues par les Soldats campés au Champ-de-Mars.

La nuit a été fort tranquille, seulement l'exactitude des Bourgeois qui faisoient la patrouille, leur a fait découvrir une quarantaine de brigands qui avoient volé les Lazaristes; elles s'en sont saisies, & les ont livrés à la Justice.

Mardi 14, jour de la Saint Bonaventure.

Le Comité communique l'ordre dans tous les Districts de changer la cocarde, & d'adopter le rouge & le bleu, qui sont les couleurs de la Ville. Les Citoyens s'empressent de rejetter le verd; on remarque que cette couleur sert à distinguer la livrée du Comté d'A......, qui s'est attiré la haine des François.

La Garde Citoyenne, accompagnée des Gardes-Françoises, des Soldats du Guet à pied & à cheval, se fait avec le plus grand ordre. Rien n'échappe à sa vigilance; sa visite exacte lui fait découvrir un cabriolet (1) appartenant au Prince

(1) On visite également toutes les voitures quelconques, les gens à cheval; on fouille par-tout. Cette précaution dévoile les traîtres, on en pend plusieurs sur la Place de Greve, convaincus de trahison; on trouve dans quelques voitures des armes, des sommes considérables; on surprend un convoi pour le Roi, deux

de Lambesc, que le conducteur menoit, disoit-il, chez le Doreur; elle y trouve une certaine quantité de poudre, elle s'en empare. On conduit le cabriolet à la place de Greve, il y devient la proie des flammes. Oh! si plutôt l'on eût pu jetter au milieu du foyer le scélérat qui osa tremper ses mains dans le sang d'un vieillard généreux, qui ne craignit point d'ordonner la mort des enfants de la Patrie, notre vengeance eût été satisfaite!

On apprend sur les dix heures du matin, que les Troupes campées aux Champs-Elysées, & au Champ de Mars, se sont hâtées de fuir au milieu de la nuit; cette nouvelle dissipe un peu la crainte; on conçoit, au palais du Duc d'Orléans, le projet de désarmer les Invalides; tous parlent de l'exécuter, ce n'est qu'un cri, qu'un vœu unanime. Un Officier de cette Maison Royale s'empresse d'y courir le premier. Il vole à l'appartement de M. de Sombreuil, Gouverneur de l'Hôtel: « Les Parisiens, lui dit-il, viennent » pour s'emparer de nos armes, de nos canons; » ne leur refusez rien, il y va de votre vie: » ne pouvant résister au nombre, conservez du » moins l'existence à ces braves Officiers & à

---

chariots portant les armes de la Reine, & chargés d'habits d'uniforme; l'on arrête quantité de Nobles, zélés défenseurs du despotisme, qui partoient pour leur campagne, emportant avec eux leurs armes & leur or.

« ces

» ces vaillants Soldats qui ont vieilli dans les » combats, que le ſort des armes a reſpectés.... » J'entends le Peuple..... Il eſt à nos portes; » hâtez-vous de lui montrer cette cocarde, ſignal » de la liberté, & accordez-lui tout ce qu'il » vous demandera ». Déjà les Citoyens ſe préparent à l'attaque, ils franchiſſent les foſſés, déſarment les premiers Soldats. (1). Tout-à-coup M. de Sombreuil paroît, il ſe préſente à la multitude. « Mes amis, leur dit-il, vous voulez » des armes? Celles qui ſont ici ſont les vôtres, » prenez-les vous-mêmes (2) ». Le Peuple ſe hâte d'entrer dans les magaſins, de fouiller partout. Il eſt impoſſible de marquer le nombre de fuſils qu'on n'a ceſſé d'enlever juſqu'au ſoir. La poudre, les boulets, les canons ont été tranſportés à la Ville, à l'exception d'un canon de 48 que Louis XIV prit au ſiege de Tournay.

---

(1) Le premier Invalide à qui l'on a demandé ſon fuſil, a répondu : *Prenez-le à votre tour, j'y conſens; depuis quarante ans que je le porte, il m'a, Dieu merci, aſſez fatigué les bras.*

(2) Le Gouvernement a fait enlever la nuit paſſée, des Invalides, ſix voitures chargées d'armes; il n'y en auroit point laiſſé, ſi l'on eût pu tout emporter; il a fait cacher une partie de celles qui reſtoient, entre le toit & la voûte; elles étoient couvertes de paille : malgré ce ſtratagême, on les a découvertes.

Braves Parisiens ! où vous emportent votre courage & l'amour de la liberté ? Hélas ! de quelle utilité pensez-vous que vous seront ces armes ? Craignez de les tourner bientôt contre vous-mêmes, quand vous connoîtrez leur impuissance contre la foudre & la rage de vos bourreaux ! Déjà la craie fatale dévoue vos têtes à la fureur du despotisme ! Sachez que la nuit prochaine doit être pour vous une nouvelle Saint-Barthelemy; que vous devez trouver la mort dans ces lieux où vous cherchez à vous défendre ; sachez que les troupes ennemies doivent vous attaquer par quatre endroits différents; que des canons braqués sur la plate-forme de Montmartre (1), de cette montagne qui vous fut tant de fois si funeste, doivent foudroyer votre Ville ; que tandis que la Bastille répondra à cette artillerie par un feu roulant, les souterreins de cet affreux château vomiront des Soldats effrenés, armés pour massacrer vos peres, égorger vos enfants, violer vos femmes & piller vos maisons !...... Pressés de

(1) Sous prétexte d'occuper les ouvriers indigents à Montmartre, on leur avoit fait applanir une terrasse pour braquer des canons; les terres rapportées à l'extrémité de la plate-forme du côté de la Ville, devoient servir de retranchement aux Canonniers contre les efforts des Parisiens.

toutes parts, vous ne pourrez vous défendre !.....
Juſtes Dieux ! ..... Vous aimerez encore mieux, intrépides Citoyens, je n'en doute pas, vous enſevelir ſous les ruines de votre Patrie, plutôt que de courber vos fronts ſous le joug de l'infamie que vous préparent vos deſpotes abhorrés (1) !

Ciel !.... Que vois-je !.... Quel hardi projet !....
Les Pariſiens oſent s'approcher de la Baſtille, de ce palais odieux de la vengeance des Rois & des Miniſtres, où le coupable & l'innocent ſont enfermés dans le même cachot !.... Ils parlent au Gouverneur, au ſiniſtre Delaunay, qui, depuis long-temps ne s'abreuve que des pleurs des malheureux ; ils lui demandent des armes : le Gouverneur leur répond : *Entrez, je vais vous en faire délivrer.* Sur ſa parole, deux cents Citoyens s'empreſſent d'entrer du côté de la porte S. Antoine (2). Ils ne ſont pas plutôt dans la premiere cour, que le perfide Delaunay fait un

---

(1) Il eſt bien vrai que la nuit du 14 au 15, M. de Bro... & le Prince de Lambeſc devoient canonner la Ville, & la livrer pendant quatre heures au pillage. Ils avoient promis que ſous quinze jours ils réduiroient les Pariſiens par le fer & la faim. Pendant cette ſcene horrible, on devoit faire partir le Roi pour Metz.

(2) Il étoit environ dix heures du matin.

ſigne ; à l'inſtant on leve ſur eux le pont-levis. Les petits Suiſſes, les Invalides font une premiere décharge avec leurs fuſils, renverſent dans cette cour quelques Gardes-Françoiſes & pluſieurs Particuliers ; le feu de l'artillerie dirigé du haut des tours contre ceux qui ſont reſtés dans la rue, les cris des nouveaux priſonniers répandent de tous côtés l'alarme & l'épouvante. On ſonne le tocſin, le Peuple accourt ; les uns ſont tués, d'autres bleſſés ; on fuit, on ſe diſperſe : mais bientôt les Citoyens, *ralliés ſous l'étendard de la haine ; n'ayant pour chef que le déſeſpoir*, ſe mettent à l'abri du feu : tandis que les uns courent à l'Hôtel de Ville pour chercher des canons, deux Grenadiers, montés au dernier étage d'une maiſon voiſine de la Baſtille, ſe retranchent avec leurs fuſils derriere une croiſée ; autant il ſe préſente d'ennemis entre les creneaux, ſur les tours, pour pointer le canon, autant ils en abattent ; l'adreſſe & la valeur de ces deux braves Soldats, retiennent pendant près de deux heures la fureur des traîtres.

L'Hôtel de Ville (1) délivre deux pieces de

---

(1) Le Comité avoit envoyé le matin, en députation, MM. de Corny, l'Abbé Fauchet, Poupart de Beaubourg, & quatre Citoyens vers le Gouverneur, pour le prier de leur remettre la Baſtille ; celui-ci n'a pas

canon ; on les amene , on les confie à la bravoure du sieur Séguin , excellent Canonnier, Soldat du Guet à cheval ; il les dirige près de l'Arsenal.

Tout-à-coup l'on voit paroître de ce côté, sur le quai des Ormes & le port S. Paul, une nombreuse Milice Bourgeoise armée de fusils & de bâtons, marchant sous les ordres du sieur Hulin, Directeur de la Buanderie de la Reine, à la Briche, près S. Denis. Il amene avec lui le sieur Wargnier, Sergent-Major des Grenadiers aux Gardes-Françoises, & le sieur de la Barthe, aussi Sergent des Grenadiers. Ces deux derniers commandent ensemble un Sergent, deux Caporaux, deux Canonniers, vingt & un Fusiliers du troisieme Bataillon de Lubersac, & trente-sept Grenadiers du troisieme Bataillon de Reffuveille (1). Ils sont suivis de trois pieces de canon.

---

voulu les laisser sortir, en sorte que l'après-midi, le Peuple les voyant au milieu de la premiere cour, les a soupçonnés de trahison, & a pensé les écharper.

(1) *Troisieme bataillon de Lubersac*, N°. 6.

M. Richemont, *Sergent.*
Fechet, Débénath, *Caporaux.*
Marneur, l'Allemand, *Canonniers.*
Arbout, Bourgeois, Galy, Dion, Liénard, Henri,

Les Citoyens & les Soldats de la Nation pénetrent par les cours de l'Arſenal, du côté des Céleſtins, juſqu'à celles de la Baſtille. Une piece de canon force l'entrée de la cour des ſalpêtres, puis le logement des Invalides. On commence à attaquer les ennemis; les Canonniers, les Fuſiliers dirigent leurs coups ſur les embrâſures de la Fortereſſe, ce qui gêne conſidérablement les aſſiégés.

Oudot, Cornet, Lepert, Haller, Kuntzemant, Jonnas, le Roux, Heitz, Jouvart cadet, Lutz, Jacob, Tiſac, Dutric, l'Abattelle, Secretain, *Fuſiliers.*

Troiſieme bataillon de Reſſuveille, N°. 11.

M. Wargnier, *Sergent-Major.*
M. de la Barthe, *Sergent.*
Choquet, Fiſter, Poulain, Paul, Hammeſſer, Lutzler, Heitz, Moreau, Gili, Defer, Huguet, Louis, Davelux, Pachot, Roland, Hubert, Vachette, Boiſard, Marchand, Champenois, Main, Laborde, Bilion, Beguin, Zedet, Chermatin, Legarde, Bauer, Arné, Manichon, Naviere, Courtois, Delauſière, Leclerc, Delaiſſé, Duvilard, Fleury cadet, *Grenadiers.*

N. B. L'on eſt redevable aux ſoins du Couſin-Jacques, d'avoir recueilli les noms de ces Soldats, qui ſeront lus, ſans doute, avec plaiſir par nos neveux; ſon Précis ſur la Baſtille eſt exact, à quelques détails près.

Le ſieur Elie, Officier au Régiment de la Reine, infanterie, ſe rappellant qu'on a trouvé le paſſage de la ſeconde cour fermé par pluſieurs voitures de fumier, les fait décharger, ordonne d'y mettre le feu. Le Ciel paroît propice à nos vœux : une fumée noire & très-épaiſſe empêche l'ennemi de pouvoir obſerver les manœuvres du Pariſien & du Soldat. Le ſieur Hulin profite de cet incendie pour faire briſer à coups de canon les chaînes du pont-levis, afin de prévenir toute trahiſon.

Les Invalides, les petits Suiſſes redoublent de courage, font un feu terrible ſur les aſſiégeants. Ceux-ci n'en ont que plus d'ardeur : ils forcent l'entrée de la derniere cour, & pénetrent juſqu'au pont-levis qui communique immédiatement à la Fortereſſe.

Le ſieur Séguin, pointe, par le conſeil du ſieur Elie, une piece de canon vers la calotte, ouvre la brêche, ils arborent le pavillon blanc ſur le ſommet de la premiere tour à gauche du côté du midi, (nommée la tour de la *Baſiniere*) : ſix Grenadiers, ſuivant les ordres du ſieur Hulin, ſe portent ſur les petits creneaux du pont-levis.

Les aſſiégés commencent à déſeſpérer : il ne leur reſte plus qu'un moyen. Ils le mettent en uſage. Un papier, écrit à la main, qu'ils paſſent par une des fentes du pont-levis, doit décider de leur ſalut. Un Particulier que ſes habits en

lambeaux font remarquer, appose une planche sur le pont, va pour se saisir de ce papier; il est tué & renversé dans le fossé. Sa mort n'intimide point le sieur Maillard (1). Il donne le Drapeau qu'il tient à celui qui est le plus près de sa personne, passe sur la planche, apporte l'écrit, le remet entre les mains du sieur Hulin, qui le lit à ceux qui l'entourent :

« Nous avons vingt milliers de poudre, &
» nous ferons sauter la garnison, ET
» TOUT LE QUARTIER, si vous n'ac-
» ceptez pas la capitulation ».

Ciel! .... Ils pourroient en un instant renverser la moitié de la Ville! .... faire périr des milliers de Citoyens! ... & périr avec eux! ... les monstres! .... Ta menace, infame de Launay! n'arrêtera point le courage des braves gens qui te pressent. --- Peut-être regretteras-tu bientôt d'avoir osé la faire : Dieu ne seconde pas toujours les projets des méchants.

Cependant les Fusiliers, les Canonniers ne pensent qu'à abattre le pont. Les ennemis préparent de nouveaux périls aux assiégeants en baissant le petit pont-levis de passage, celui qu'on

(1) Fils d'un Huissier à cheval au Châtelet de Paris.

remarque ſur la gauche, à l'entrée de la forteresse.

Malgré ce danger imminent, les ſieurs Elie, Hulin, Humbert (1) & Maillard ſautent ſur le petit pont, appellent leurs camarades à grands cris, leur demandent l'ouverture de la derniere porte. Les Gardes-Françoiſes forment une barriere de l'autre côté du pont; ils garantiſſent par cette manœuvre un grand nombre de Citoyens qui ſe ſeroient précipités dans un foſſé profond.

Encore un moment, & les Pariſiens vont pénétrer dans la priſon la plus horrible. Les malheureux opprimés par le deſpotiſme, ſortant des affreux tombeaux, où ils ſont engloutis tout vivans, reparoîtront à la lumiere. Généreux Patriotes! vous romprez leurs fers .... Tombant à vos genoux, vous preſſant dans leurs bras, ils vous nommeront leurs libérateurs. N'euſſiez-vous exposé vos jours que pour ſouſtraire ces infortunés à la tyrannie, vos cœurs ſeront plus émus des témoignages de leur vive reconnoiſſance, que des éloges que la France vous réſerve (2).

---

(1) Garçon Horloger, natif de Langres.

(2) L'on n'a pu encore délivrer tous les priſonniers, parce qu'on ne connoît point l'entrée des

Plus les ennemis ſont vivement attaqués, plus ils redoublent le feu de leur artillerie; on diroit qu'ils ſe triplent pour réſiſter aux derniers efforts des aſſiégeants. Mais enfin, la porte s'ouvre (1). Le ſieur Elie la franchit le premier; les Soldats & les Citoyens le ſuivent avec intrépidité. Ils pénetrent dans une vaſte cour (2); delà les uns ſe répandent dans l'intérieur du Château, maſſacrent tous ceux qui s'offrent ſur leur paſſage; les autres montent ſur les tours, égorgent des Soldats qui chargeoient encore les canons; les Invalides, les petits Suiſſes tombent aux pieds des vainqueurs, leur demandent la vie d'une voix tremblante; on en pend quelques-uns, les autres obtiennent leur grace à la ſollicitation du ſieur Elie.

Le ſieur Maillard, qui connoît le Gouverneur, l'arrête & s'en ſaiſit, en appellant du ſecours, parce qu'il s'apperçoit qu'on baiſſe le grand pont-levis. Un Grenadier, le brave Arné, accourt, s'empare de de Launay; ils le remettent

---

cachots, ni des ſouterreins que la plupart habitent. Tous les jours on fait des recherches exactes; de temps en temps on trouve des malheureux que la faim a fait mourir.

(1) On s'eſt rendu maître de la Baſtille entre trois & quatre heures du ſoir.

(2) Cette cour forme un quarré long de cent vingt pieds, ſur quatre-vingt de largeur.

entre les mains des ſieurs Hulin & Elie. Le perfide Gouverneur tient une canne à pomme d'or & à épée, il veut en tirer la lame & s'en percer; le ſieur Arné la lui arrache (1).

Le Peuple demande avec impatience la mort du Gouverneur, exige qu'on l'exécute ſur le champ; ceux qui l'ont fait priſonnier, le protegent en le couvrant de leurs perſonnes. On l'entraîne à l'Hôtel de Ville. Pendant la marche, on l'accable d'imprécations, on lui porte pluſieurs coups d'épées. Il n'avoit encore pouſſé aucune plainte; mais, arrivé ſur la place de Greve, ne pouvant plus contenir ſa rage, il s'écrie : *chienne de Populace!*.... Il n'en dit pas davantage; ſes ſanglots étouffent ſa voix. A l'inſtant le Peuple le foule aux pieds, le décapite. On porte ſa tête au bout d'un pique avec celle du Chevalier du Pujet, ſous-Gouverneur de la Baſtille, qu'on venoit de tuer auparavant. Tout Paris eſt témoin de ce ſpectacle ſanglant.

Les vainqueurs ſont conduits en triomphe à l'Hôtel de Ville. L'on y décerne une couronne

(1) M. de Launay étoit alors dans la cour de la fortereſſe avec une trentaine de Suiſſes commandés par l'un de leurs Officiers; il étoit ſans chapeau, couvert d'un petit frac gris-blanc; il n'étoit point décoré de ſa Croix de Saint-Louis, il avoit ſeulement un ruban ponceau à ſa boutonniere.

civique au ſieur Elie, & on lui offre l'argenterie de la Baſtille; mais il a la générosité de la refuſer. Le ſieur Arné reçoit au nom de la Nation la Croix de Saint-Louis de M. de Launay, récompenſe bien digne de ſa valeur.

La nouvelle de la priſe de la Baſtille ſe répand dans tous les quartiers de la Capitale; on a peine à ſe perſuader un événement ſi étrange. L'on eſt ſurpris que quelques Soldats, & des Bourgeois en déſordre, ſans Chef, la plus grande partie ſans armes, aient pu, en moins de deux heures d'attaque, forcer une forteresſe, dont trente mille hommes de Troupes réglées n'auroient oſé s'approcher, dont le grand Condé n'a pu tenter le ſiege; que Vauban lui-même a jugée imprenable. La France, l'Europe entiere en vont être étonnées. En effet, comment croire qu'un Peuple, qui, deux jours avant, étoit encore énervé par toutes ſortes de voluptés, ſe ſoit tout-à-coup réveillé du ſein de la molleſſe, pour affronter les périls, arracher la victoire, renverſer le deſpotiſme & arborer l'étendard de la liberté?

Mais un autre événement vient ſuſpendre la joie générale. On trouve une lettre dans la poche de l'habit du Gouverneur, on la lit, elle fait frémir:

« Défendez-vous avec courage; ce ſoir, à dix » heures, vous aurez du ſecours ».

Signé, DE FLESSELLES.

On monte à l'instant à l'Hôtel de Ville, on accuse de trahison le Président du Comité; il pâlit, il se trouble, il ne peut se justifier. Deux jeunes gens l'entraînent hors de l'Assemblée. A peine est-il descendu les deux premieres marches de l'escalier qui donne sur la place, qu'on lui tire un coup de pistolet, il tombe, & sa tête portée sur une pique, va rejoindre celle du perfide de Launay.

Les Patrouilles Bourgeoises arrêtent dans la même journée un Courier avec des lettres qu'il portoit à leur destination; elles le conduisent à la Ville. Ah! combien cette correspondance ne va-t-elle pas dévoiler de traîtres? Infame Foulon (1)! depuis long temps tu oses aspirer au rang de M. Necker, du Pere de la Patrie, mais bientôt viendra le jour, où trompé dans tes espérances, tu feras répandre la nouvelle de ta mort, pour te soustraire au supplice que tu mérites; cet expédient ne te réussira point; des Paysans t'arrêteront à Very, se saisiront de ta personne. En vain tu leur offriras de l'or, pour qu'ils te laissent la vie; ils t'attacheront un coi-

(1) L'on a fait mourir M. Foulon & M. Berthier de Sauvigny, Intendant de Paris, son gendre, le 22 Juillet. Le premier a été exécuté entre cinq & six heures du soir, & le second entre huit heures & demie & neuf heures.

lier de chardon, te mettront du foin dans la bouche, te conduiront à la Greve. Deux fois la corde préparée pour te pendre se rompra, mais tu ne pourras éviter ta destinée ; ton corps sera traîné dans tout Paris, tandis que ta tête élevée sur une pique, ira au-devant de ton gendre, cet autre monstre qui a fait périr plus de six mille indigents au dépôt de Saint-Denis, qui s'est abreuvé du sang & des larmes du Peuple, qui l'a réduit sans pain : ce scélérat qui méritoit si peu l'honneur d'être élevé à la dignité d'Intendant de Paris, sera conduit depuis Compiegne jusqu'à la Capitale, dans un cabriolet; un Electeur (1), huit cents hommes à cheval, armés de sabres & d'épées, deux cents Fusiliers empêcheront qu'il ne s'échappe. Arrivé à l'Hôtel de Ville, il aura beau montrer à l'Assemblée un front serein & tranquille, surprendre ses interrogateurs par son sang-froid & sa présence d'esprit, le Peuple, qui dans sa fureur, ne s'étonne de rien, l'entraînera au fatal gibet ; deux fois on essaiera de le pendre; mais un Dragon qu'il aura frappé d'un coup de poing, en tombant de la corde, lui tranchera la tête, on déchirera ses entrailles, on coupera son corps en mille morceaux ; ses membres traînés au Palais-Royal,

(1) M. Riviere.

ſon cœur porté au bout d'un ſabre, & ſa tête ſur une lance, offriront au Public un nouveau ſpectacle d'horreur; enfin, on brûlera ſes cheveux devant le Caffé de Foi, & ſa mémoire ſera à jamais exécrable aux François.

La nuit du 14 eſt plus orageuſe que la précédente. On ne ceſſe de ſonner le tocſin; le ſilence eſt troublé à une heure du matin par des coups de canons & de fuſils. Des hommes courent par toute la Ville, frappent aux portes à grands coups redoublés, réveillent ceux qui dorment, font éteindre les lampions, crient : *aux armes, les Dragons ſont dans la ville! aux armes! Meſdames, décarrelez vos chambres, voici les Suiſſes, les Allemands!... aux armes!* L'effroi devient général. La peur retient les uns dans leurs maiſons, les autres en ſortent pour partager le danger & s'oppoſer aux ennemis. Quelques Dragons, qui s'étoient approchés du côté de la porte Saint-Martin & de la barriere des Gobelins, dans l'intention d'eſpionner ce qui ſe paſſoit dans la Ville, avoient cauſé cette alarme; ils ſe ſont retirés, & l'on a vu reparoître le calme.

Mercredi 15 Juillet.

Le Comité s'eſt tenu toute la nuit; les Membres qui le compoſent ont déclaré qu'ils ne ceſſeroient de travailler jour & nuit, juſqu'à ce que l'or-

dre & la tranquillité publique fussent entiérement rétablis, en sorte que le Comité s'est rendu permanent.

Défense aux différents Théâtres d'ouvrir les spectacles jusqu'à nouvel ordre (1).

Le Peuple se porte en foule à la Bastille. Les uns travaillent à démolir cette affreuse prison, les autres portent à l'Hôtel de Ville les canons, les fusils, en un mot tout ce qu'elle renferme (2).

Les Bourgeois craignent que les troupes ne les surprennent; ils dépavent les rues dans plusieurs quartiers, transportent les pierres jusqu'au-dessus des maisons, pour en écraser les Soldats, s'ils osent entrer à main armée dans la Capitale. On braque six pieces de canon à la porte Saint Antoine, deux sur le Pont-Neuf, on en met aussi aux Tuileries, à la Place Louis XV, au Palais Royal, & en différents endroits de la Ville. Ceux qui n'ont point d'armes font forger des piques : c'est en cet état qu'on attend l'ennemi & qu'on se dispose à le bien recevoir.

---

(1) Les Spectacles ont été fermés depuis le Dimanche 12 Juillet, jusqu'au Lundi 20.

(2) L'on a découvert parmi les papiers de la Bastille, l'Histoire entiere de l'homme au masque de fer, des titres & des généalogies intéressantes, que différentes familles croyoient perdus.

Les

Les Parisiens appréhendent de manquer de vivres ; ils s'apperçoivent que les Habitants du dehors ne viennent pas apporter leurs denrées comme à l'ordinaire ; ils soupçonnent les Soldats qui tiennent la campagne, d'en empêcher l'introduction.

Les Suisses de Paris se déclarent pour les Bourgeois ; ils accompagnent les patrouilles de même que les Gardes-Françoises.

Quelques Dragons, échappés de leur Régiment, se rangent du parti du Peuple. L'on en voit un, à une heure après midi, qui commande une Garde Bourgeoise à la porte Saint-Denis.

L'un des Vicaires de Saint-Eustache est arrêté ; on le prend pour l'Abbé Roy, qui a occasionné, il y a quelques mois, l'incendie de la maison du sieur Réveillon, Marchand Papetier du Fauxbourg Saint-Antoine ; on le traîne à la Greve. Il alloit être pendu, sans M. le Marquis de la Fayette, qui a représenté au Peuple qu'on ne pouvoit pas condamner un homme sans l'entendre ; le Vicaire a prouvé qu'il n'étoit point l'Abbé Roy, & a obtenu sa liberté.

M. de Crosne, Lieutenant-Général de Police, a donné sa démission ; le Comité lui a témoigné ses regrets, & s'est chargé du soin de veiller lui-même à la Police.

Le Parlement a fait une députation au Comité

pour féliciter ſes Membres ſur leur conduite, & les prier de vouloir bien qu'il ſe réunît à eux. Cette offre n'a point été acceptée.

Le Comité permanent a envoyé différentes patrouilles pour s'emparer, au nom de la Ville, du Tréſor Royal, de l'Ecole Royale Militaire, de la Caiſſe de Poiſſy, &c. Il a en même-temps ordonné aux Fermiers Généraux & aux Régiſſeurs de continuer la perception des droits, & s'eſt chargé de la diſpoſition du produit de ces droits.

Le même jour, le Public a été aſſuré par cette affiche, de l'exactitude avec laquelle on feroit paſſer les lettres dans les Provinces, ſans les décacheter.

« Sur les craintes annoncées à l'adminiſtration » des Poſtes, de l'abus de la confiance dans l'ex- » pédition & la remiſe des dépêches, M. le Comte » d'Ogny, Intendant général des Poſtes, s'eſt » préſenté au Comité permanent, & l'a ſupplié » de vouloir bien faire nommer quatre Electeurs, » pour aſſiſter à l'arrivée, au départ & à la diſ- » tribution des lettres & paquets ».

15 *Juillet*, ſigné *d'Ogny*.

« L'Adminiſtration des Poſtes continuera de » faire ſon ſervice comme par le paſſé, (bien en- » tendu qu'il n'y aura aucune eſpece de violation

» de confiance), & ce en préſence de quatre de » MM. les Electeurs, qui ſeront nommé à cet effet » chaque jour ».

15 *Juillet*. Signé par pluſieurs Membres du Comité.

De toutes les ſages opérations du Comité, une de celles qui ont excité davantage la ſenſibilité des Citoyens, c'eſt l'établiſſement d'un attelier au-deſſus de la grande Garre, où il eſt permis à tous les indigents de ſe préſenter ; le prix de la toiſe eſt fixé, en ſorte que le travail ſera récompenſé en raiſon de l'activité de l'ouvrier.

Un Courier de Verſailles vient ſur le midi annoncer une députation de la Chambre Nationale. Les Pariſiens, les Gardes-Françoiſes & les Suiſſes prennent les armes ; ils ſe rangent ſur deux lignes paralleles depuis la Place Louis XV juſqu'à l'Hôtel de Ville, où doivent ſe rendre les Repréſentants de la Nation. Sur le ſoir, cent vingt Députés, ſçavoir, trente du Clergé, trente de la Nobleſſe, & ſoixante du Tiers-Etat, ſe rendent au Comité au bruit des applaudiſſements. Ils annonçent que le Roi, informé par M. le Duc de Liancourt, de la priſe de la Baſtille & des malheurs de la Capitale, s'eſt rendu ce matin à onze heures à la Chambre Nationale, qu'il y a prononcé le renvoi

des Troupes (1). Ces assurances de paix sont reçues avec des transports d'allégresse. La Ville, pour témoigner sa satisfaction, a fait chanter un *Te Deum* à Notre-Dame, où les Députés se sont tous rendus. L'on a tiré le canon pendant plus de deux heures, & toute la nuit les croisées ont été illuminées, comme elles l'avoient été la veille.

Jeudi 16 Juillet.

Ce matin, l'on a commencé les paiemens sur l'Hôtel de Ville, qui avoient été interrompus; les affaires publiques ne permettant pas de les continuer à l'Hôtel de Ville même, ils se font au Couvent des Petits-Peres, près de la place des Victoires, suivant l'Ordonnance du Comité permanent, datée d'hier 15.

« Le Comité permanent de l'Hôtel de Ville, » présidé par M. le Marquis de la Fayette, déclare » que M. de la Barthe a donné hier sa démission, » qui a été acceptée. Le Comité, en la recevant, » estime qu'il y auroit de l'injustice à ne pas » reconnoître les bons services que M. de la Barthe » a rendus pendant le temps qu'il a été employé,

(1) Les Députés ont envoyé au Palais-Royal, trois Gardes de la Ville, pour annoncer le sujet de leur mission, & prévenir en même-temps qu'il falloit se tenir sur ses gardes, crainte de surprise.

» & dont l'Assemblée des Electeurs lui a donné » les témoignages les plus éclatants ; le Comité » permanent a jugé qu'on devoit lui laisser, en » signe de satisfaction, l'épée qu'il avoit reçue » pour commander ».

16 *Juillet*, signé *la Fayette*, &c.

Cette journée est encore mémorable par la démission du Duc du Châtelet, qui, depuis la mort de M. le Duc de Biron (arrivée le Mercredi 29 Octobre 1788) n'a cessé de se rendre odieux aux Gardes-Françoises.

Le Comité ordonne la démolition de la Bastille (1), que le Peuple, de son propre mouvement, avoit déjà commencée depuis l'instant de sa prise.

Malgré les paroles de paix que les Parisiens ont reçues la veille, ils sont encore dans la défiance. On fait courir le bruit qu'on a enlevé secrettement dans les magasins, les habits des Gardes-Françoises ; que plus de douze cents hommes se sont

(1) La Bastille fut bâtie sous Charles V, l'an 1369, pour défendre la Ville de Paris contre les attaques des Anglois. Hugues Aubriot, alors Prévôt des Marchands, en donna le dessein, & en posa la premiere pierre, le 22 Avril. On remarque que ce même Aubriot, accusé de judaïsme & d'impiété envers le Saint-Sacrement, fut le premier qu'on renferma dans cette prison.

introduits dans la Ville pour ſurprendre les Citoyens au milieu de la nuit. On double la Milice Bourgeoiſe; chacun ſe tient ſur ſes gardes; on continue d'illuminer, bien moins pour ſe réjouir, que pour ſe mettre à même d'obſerver les mouvements de l'ennemi. Toute la nuit s'eſt paſſée dans les alarmes.

Vers les onze heures du ſoir, une patrouille volontaire a menacé de faire feu ſur une autre patrouille du fauxbourg Saint-Marcel, qui, ſuivant les ordres du Préſident de ſon Diſtrict, alloit rétablir les Commis aux barrieres, pour aſſurer la perception des droits d'entrées; celle-ci a été contrainte de céder. Pour prévenir cet inconvénient, les Commandants de chaque patrouille ſont obligés de ſe dire réciproquement le mot du guet, lorſqu'ils ſe rencontrent en exercice; ils ne ſouffrent point de patrouilles volontaires, qui pourroient occaſionner les mêmes déſordres qu'on a déjà éprouvés les premiers jours de cette révolution.

On vient d'arrêter, au milieu de la nuit, un convoi d'armes & de poudre qu'on vouloit faire ſortir par la barriere de la Conférence.

Vendredi 17 Juillet.

A deux heures après minuit, une nouvelle députation de l'Aſſemblée Nationale nous amene l'aurore du plus beau jour. Elle annonce au Co-

mité permanent que Louis XVI se dévoue tout entier à son Peuple, qu'il vient lui-méme en calmer les craintes & en essuyer les larmes. On ne peut comparer l'accueil qu'on a fait en ce moment aux Députés, que par les démonstrations de joie qu'on témoigna autrefois au Courier qui apprit aux Parisiens la convalescence de Louis XV, dans le temps que ce Prince étoit malade à Metz.

La Milice Parisienne s'est mise sous les armes dès les neuf heures du matin ; elle étoit si nombreuse, qu'elle bordoit le chemin depuis la place de Greve jusqu'à Seve, où les Habitants de Versailles s'étoient aussi rendus pour accompagner le Roi. La route étoit couverte d'une foule innombrable de Citoyens, qui ont prodigué au Monarque Citoyen les plus vives acclamations.

Il est passé, à onze heures, un bataillon de Gardes-Françoises, suivi de deux pieces de canon, qui formoit l'avant-garde, avec quelques voitures qui conduisoient un certain nombre de Députés que le Peuple a beaucoup applaudis. Peu de temps après, plusieurs Gardes-du-Corps sont venus à pied ; en arrivant à l'Hôtel de Ville, ils ont ôté leurs baudriers & leurs épées, afin de témoigner au Peuple qu'ils ne venoient point dans l'intention de veiller sur la personne du Roi, mais pour partager la joie publique.

Vers les deux heures & demie, le Roi est arrivé à la barriere de la Conférence. M. Bailly lui a prononcé ce Discours, en lui offrant les clefs de la Ville :

SIRE,

« Voilà les clefs qu'on donna à Henri IV, quand » il conquit la ville de Paris : la Nation les repré- » sente aujourd'hui à Votre Majesté, comme » ayant reconquis le cœur de son Roi ».

Les Cavaliers du Guet, un bataillon d'Infanterie Bourgeoise, plus de six cents Parisiens, l'épée à la main, montés sur des chevaux superbes, ouvroient la marche. L'on a vu paroître ensuite un rang de Grenadiers aux Gardes, après lesquels on conduisoit deux pieces de canon, & un caisson rempli de munitions; ils étoient suivis des tambours & de la musique du Dépôt. Plusieurs rangs de Gardes-Françoises & de Dragons mêlés & confondus ensemble, un autre détachement de Cavalerie, composé de Bourgeois, de Dragons, de Soldats du Régiment Royal Cravatte, &c. &c. précédoient quatre Seigneurs à cheval, au nombre desquels on remarquoit avec satisfaction le Libérateur des Insurgents, M. le Marquis de la Fayette. Après eux venoient les Gardes de la Ville. Le Roi a paru dans sa voiture,

accompagné seulement de MM. de Villeroy, de Villequier, de Beauveau & d'Estaing. Six cents Députés des trois Ordres, réunis par le même sentiment patriotique, formoient la Garde du Monarque. Toute la Capitale a retenti des démonstrations de joie que les Citoyens témoignoient à la vue de leur bon Roi, & à celle des sages Députés; on n'entendoit que ces cris : *Vive le Roi! vive la Nation!* Enfin, la marche étoit terminée par une musique militaire & par une foule innombrable de Parisiens armés de fusils, de lances, de haches, de couperets, de crochets, de massues garnies de clous, &c. &c. Il y avoit bien ce jour-là au moins trois cents mille hommes sous les armes.

Sa Majesté voulant que son Peuple jouisse plus long-temps du bonheur de sa présence, s'est rendue sur la place de Greve, par la rue Royale, celles Saint-Honoré, du Roule, & par les quais; en descendant de sa voiture pour monter à l'Hôtel de Ville, Elle est passée sous une voûte d'acier que les Citoyens avoient formée avec leurs épées.

Aussi-tôt que le Roi a été arrivé, M. Bailly lui a présenté une cocarde semblable à celle des autres Citoyens; il a paru l'accepter avec beaucoup de plaisir. L'Assemblée lui en a témoigné sa vive reconnoissance par des cris mille fois répétés de *Vive le Roi!*

M. Moreau de Saint-Méry, Préſident des Electeurs a prononcé un Diſcours qui lui a mérité les applaudiſſements de toute l'Aſſemblée.

M. Bailly s'eſt approché du Roi, a recueilli ſes ſentiments, & les a rendus en ces termes :

« Le Roi eſt venu pour calmer les inquiétudes » qui pouvoient ſubſiſter encore ſur les diſpoſitions » qu'il avoit fait connoître à la Nation, & pour » jouir de la préſence & de l'amour de ſon Peuple. » Sa Majeſté deſire que le calme & la paix ſe ré- » tabliſſent dans la Capitale, que tout y rentre » dans l'ordre accoutumé, & que s'il ſurvient quel- » qu'infraction aux Loix, les coupables ſoient » livrés à la Juſtice. [1] ».

M. le Comte de Lally-Tolendal, qui n'a ceſſé juſqu'à ce moment de donner aux François des preuves de ſon patriotiſme, s'eſt levé & a pris la parole :

« Eh bien! Citoyens, êtes-vous ſatisfaits? Le » voilà votre Roi, que vos cœurs appelloient, » que vous deſiriez de voir au milieu de vous ; le » voilà, ce Roi qui vous a rendu vos Aſſemblées- » Nationales, & qui vient affermir vos libertés » ſur une baſe inébranlable. Qu'il remporte, de

(1) Ce Diſcours de M. Bailly & celui de M. de Lally-Tolendal ſont inſérés dans le Point du Jour, n°. XXVII.

» cette ſcene mémorable, la paix de ſon cœur
» troublée trop long-temps, & qu'il méritoit de
» ne perdre jamais, puiſqu'il n'a voulu être gardé
» que par l'amour de ſon Peuple ; prouvez-lui
» qu'il a acquis mille fois plus de puiſſance qu'il
» n'a voulu en ſacrifier. Vous les voyez, Sire,
» ces Sujets généreux & ſenſibles, qui vous ido-
» lâtrent. Ecoutez leurs acclamations, liſez ſur
» leurs viſages, pénétrez dans leurs cœurs, vous
» n'y verrez que l'expreſſion de l'amour & de
» la fidélité ; il n'en eſt pas un ſeul qui ne ſoit
» prêt à verſer, pour vous, juſqu'à la derniere
» goutte de ſon ſang. Périſſent les hommes pervers
» qui pourroient, par des inſinuations coupables,
» calomnier encore les ſentiments d'une Nation
» généreuſe & fidele à un Roi juſte & bon, qui,
» ne voulant plus rien devoir à la force, devra
» tout à ſes vertus ».

Sur la Requête de M. Ethys de Corny, Procureur du Roi de la Ville, l'Aſſemblée a arrêté que pour éterniſer cette mémorable journée, l'on érigeroit une ſtatue équeſtre en l'honneur du Souverain, dans l'emplacement (1) de la Ville qui paroîtroit le plus commode, & que l'on mettroit au bas cette inſcription :

« A LOUIS XVI, Pere des François, Roi généreux » d'un Peuple heureux & libre ».

(1) On ſoupçonne qu'on choiſira l'emplacement de la Baſtille, dont le Roi a permis la démolition.

Sa Majesté, après avoir réitéré ses sentiments d'amour pour son Peuple, est montée dans sa voiture sur les cinq heures & demie, pour se rendre à Versailles; Elle a été reconduite par une foule innombrable de Citoyens, au bruit des vives acclamations & des transports d'allégresse.

Le Comité permanent a ordonné au sieur Poyet, Architecte de la Ville, de s'occuper pour le soir des préparatifs d'une réjouissance publique, & de placer au-dessus de la porte de l'Hôtel de Ville, un transparent portant cette inscription:

« A Louis XVI, Pere des François, Roi généreux » d'un Peuple heureux & libre ».

L'illumination a été générale dans toute la Capitale.

Enfin il est tombé ce monstre du despotisme! Il ne se relevera plus. Notre bon Roi est venu lui-même à notre secours, il ne veut pas regner sur des esclaves, mais sur des hommes libres. Il a rappellé M. Necker, le Protecteur de la Nation; M. de la Luzerne est rentré dans le Ministere qu'il occupoit; M. de Montmorin, Ministre des affaires étrangeres; M. de S. Priest est Ministre de Paris (1), & le mérite éclatant de M. Bailly l'éleve au rangde Maire de Paris; & celui

(1) A la place de M. de Villedeuil.

de M. le Marquis de la Fayette, au rang de Général de la Milice Citoyenne.

Et vous ! orgueilleux Miniſtres, vils conſpirateurs, qui nous avez réduits à manquer de pain, qui comptiez reſſerrer nos fers, & établir votre empire ſur les ruines de la France, votre eſpérance eſt trompée. Contraints de prendre la fuite, pour échapper à la juſtice vengereſſe des forfaits, vous emportez avec vous l'opprobre & l'exécration publique.



REMARQUE HISTORIQUE.

En général, le 14 des mois eſt aſſez heureux pour les François. Voici une douzaine d'exemples qui peuvent le prouver.

Le 14 Juin de l'an 451, Mérovée, Roi de France; Aëtius, Patrice & Général des Romains, & Théodoric, Roi des Viſigoths, remporterent une célebre victoire ſur Attila, Roi des Huns, dans les champs Cataloniens: on dit que ce dernier laiſſa trois cents mille hommes ſur le champ de bataille.

Le 14 Août 1066, Guillaume, ſurnommé le Conquérant, Duc de Normandie, aidé de Guillaume VIII, Duc de Guyenne & Comte de Poitou; de Hugues de Ligurie, Comte du Maine; de Guy, Comte de Ponthieu; d'Euſtache II, Comte de Boulogne; de Guillaume I, Comte de Nevers; de Baudouin, Comte de Flandre, & de pluſieurs autres Seigneurs François, vainquit & tua Harold, Roi d'Angleterre, à la bataille d'Haſtings.

Le 14 Mai 1509, bataille d'Agnadel, gagné

par Louis XII, Roi de France, ſur les Vénitiens qui protégeoient Louis Sforce, dit le More, Duc de Milan.

Le 14 Mai 1515, bataille de Marignan, remportée par François I ſur les Suiſſes, qui s'étoient déclarés en faveur de Maximilien Sforce, Duc de Milan.

Le 14 Novembre 1519, François I ordonna que tous les actes de Juſtice qui ſe faiſoient en latin, s'expédieroient à l'avenir en françois.

Le 14 Avril 1544, François de Bourbon, Duc d'Enghuien, Commandant en chef les Troupes Françoiſes pour le Roi François I, vainquit à la bataille de Céríſoles, Alfonſe d'Avalos, Marquis du Guaſt, Général de l'Empereur Charles-Quint.

Le 14 Janvier 1553, Charles-Quint fut contraint de lever le ſiege de Metz.

Le 14 Mars 1590, bataille d'Yvry gagnée par Henri IV ſur les Ligueurs.

Le 14 Mai 1643, mort de Louis XIII.

Le 14 Avril 1701, Philippe V fit ſon entrée à Madrid.

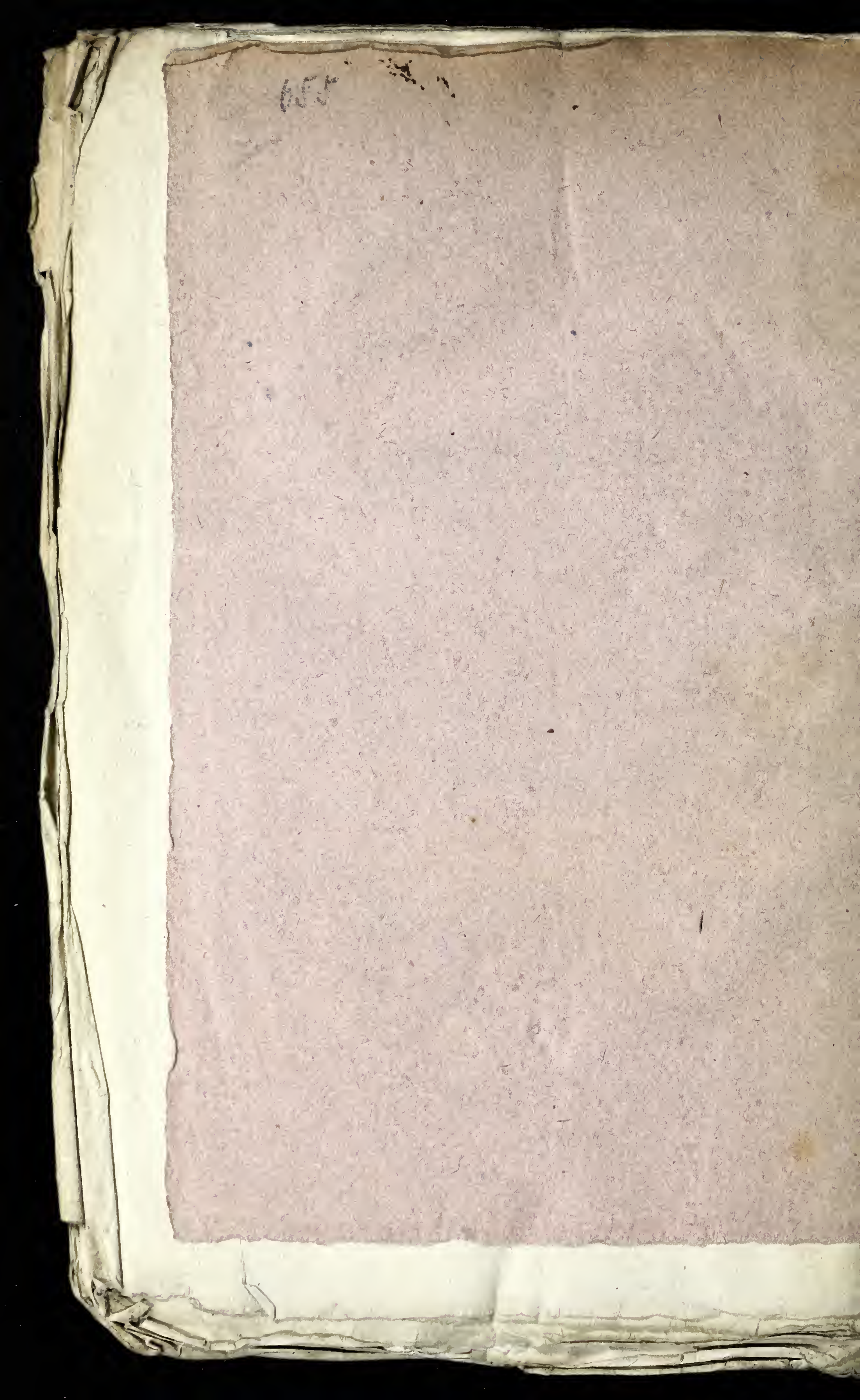
Le 14 Octobre 1728, les Envoyés de Tunis emanderent pardon à Louis XV, au nom de

leur République, pour tout ce qui avoit pu déplaire à Sa Majesté.

Le 14 Juillet 1789, prise de la Bastille par les Parisiens. Cette journée marquera encore l'époque de la destruction de l'Aristocratie & du Despotisme, & celle de la liberté des François.

FIN.

Chez GARNÉRY, & VOLLAND Libraire, quai des Augustins.


655